

Comment prévenir et faire reculer le harcèlement scolaire? (2/2)

L'actualité tragique récente, avec notamment le suicide du jeune Lucas, a remis sur le devant de la scène médiatique un phénomène profond rencontré au quotidien.

Alors que le programme Phare est engagé, il faut aller plus loin. Des travaux doivent être pris en compte afin de mener une démarche réparatrice.

L'actualité récente a une nouvelle fois mis en avant les conséquences dramatiques du harcèlement, qui peuvent aller jusqu'au suicide. Pourtant, « le programme de lutte contre le harcèlement Phare (...) est obligatoire dans tous les collèges et toutes les écoles élémentaires depuis la rentrée 2022 », et c'était le cas dans le collège du



ÉRIC VERDIER
Psychologue communautaire, membre de la Ligue française pour la santé mentale

de bouc émissaire en amont du harcèlement, afin de faire vivre le programme Phare, le rendre plus opérationnel et lui permettre d'aller plus loin... Car s'il est nécessaire de réfléchir aux effets du harcèlement et à sa sanction, nous sommes aussi intéressés depuis l'origine de notre dispositif aux causes et à la réparation (ce qui a été bles-

sé par un groupe doit être réparé par une communauté).

Nous nous appuyons sur six grands principes méthodologiques : associer tout adulte de l'établissement, quel que soit son rôle, sa fonction, former simultanément les jeunes, les parents et les professionnels, prioriser la dimension humaine et l'expression des ressentis, autoriser le partage de l'intimité en sécurité, permettre à chaque personne d'être sur un pied d'égalité, réparer entre victimes, auteurs et témoins, via des commissions de justice restaurative.

Le harcèlement n'est que la conséquence tardive d'une responsabilité collective.

Cela nous permet ainsi de nous attaquer aux six racines du harcèlement : le manque de communication, l'absence de confiance, la focalisation sur les savoirs et les fonctions, la peur de révéler qui on est, et enfin, la verticalité des rapports de domination et des rumeurs, et les blessures enkystées. Il ne suffit pas de lutter contre les effets et sanctionner, il faut s'intéresser aux causes et réparer. ■



POUR ALLER PLUS LOIN

Le dossier « Phare : un programme de lutte contre le harcèlement à l'école » à retrouver sur education.gouv.fr/non-au-harcèlement



À LIRE

Violence et justice réparatrice à l'école, d'Éric Verdier et Max Tchong-Ming, éditions Dunod, 2021.

À l'heure de la judiciarisation du harcèlement, une histoire banale et effrayante montre que l'on est tous concernés par la violence.

« **M**on fils est harcelé et vous ne faites rien ! » Cette phrase effrayante, beaucoup l'entendent dans les écoles, les médias, les commissariats, au 3020. Derrière elle, il y a l'ombre de Lucas et de tous les autres qui n'ont pas supporté l'insupportable, qui ont mis fin à leurs jours, ou de ceux qui y ont fortement pensé... Qui n'a pas entendu ces témoignages bouleversants et partagé, ne serait-ce qu'un instant, ces douleurs indicibles ? Mais cette peur généralisée a des effets. La fuite, l'attaque ou la paralysie. Elle engendre l'urgence et nous empêche de réfléchir sereinement. C'est l'effet tunnel ! La conséquence ? On ne voit que 20 % de la réalité. Alors ? Sanction ? Puniton ? Nous sommes quelques-uns à avoir choisi une autre voie, celle de la réparation. Cela passe par la compréhension des phénomènes de bouc émissaire. Chemin périlleux, à l'époque de la judiciarisation du harcèlement. La loi est passée !

Voici une histoire à la fois banale et effrayante pour l'école. Elle se passe au collège, dans une classe de 5^e, en 2023. Après de multiples rendez-vous avec le professeur principal, la situation ne change pas aux yeux de Kevin et de sa mère. Kevin est harcelé par Saïd ! Le mot est martelé ! Ces phrases traversent les multiples mails que l'enseignant reçoit d'une maman apeurée. Le 6 janvier, Saïd est pris en flagrant délit. Il est en train de tabasser Kevin à coups de poing et de pied dans le ventre.



MAX TCHONG-MING
Principal de collège, formateur en climat scolaire, académie de Nantes

Le chef d'établissement reçoit une missive électronique de la part de la mère de Kevin. Dans le mail, il peut lire la définition du harcèlement trouvée sur la Toile. Un rappel en cas d'incurie. Heureusement, dans cet établissement, le programme Phare est déployé pour lutter contre le harcèlement. On pratique les commissions de justice restaurative. Le

modèle découle des commissions Réconciliation et vérité mises en place par Nelson Mandela. Elles privilégient la compréhension de l'histoire, la rencontre entre auteurs et victimes, la recherche de solution, la réparation !

Dix jours plus tard, c'est le jour du cercle. C'est le temps nécessaire pour faire descendre la pression. Il faut se sentir en sécurité, pour libérer la parole. En plus des protagonistes et de leurs parents, il y a 8 élèves dont les délégués, un agent, des professeurs, des assistants d'éducation. Tous concernés face à la violence ! Au bout d'un bon moment d'échanges, Nathaniel, délégué de la classe, lève la main et dit : « On appelle Saïd "la balance". » Il n'a pas d'amis. Il aimerait l'être avec Kevin. Kevin a un seul copain. Le surnom de Kevin, c'est « l'emmerdeur ». À chaque fois que Saïd s'approche, Kevin l'insulte et lui donne des coups de carnet... Alors Saïd le frappe. C'est quotidien. Ce jour-là, Kevin lui a dit : « Ta mère la chienne. » Saïd l'a frappé. La classe est témoin, personne ne fait rien pour que ça change. On est tous responsables. Ils sont tous les deux boucs émissaires. Alors, où est le harcèlement ? Qui harcèle qui ?

L'école doit-elle, peut-elle tout porter ? L'œil voit tout, sauf lui-même... ■

Privilégier la compréhension, la rencontre, la recherche des solutions, la réparation.